

## **ANNEXE VII**

### **TENUES VESTIMENTAIRES DES JOUEURS ET JOUEUSES**

#### **1/ Principes et applications :**

##### **1.1 Principes :**

Les joueurs, les joueuses, devront obligatoirement porter une tenue SPORTIVE (HOMOGENE) pour les Championnats) correcte pour la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal en compétition et conforme aux règlements en vigueur. La tenue s'entend de vêtements (haut et bas), des chaussures voire de tout accessoire.

On entend par tenue correcte, les vêtements non troués, taggués, cloutés, pailletés, bariolés, rafistolés, coupés ou déchiré.

Les tenues de forme excentrique ou non destinés à la pratique des sports Pétanque et Jeu Provençal sont interdites tels que les maillots de bain, déguisements etc...

Sont interdits les débardeurs ou marcelés (épaules dénudées).

Les joueurs, les joueuses doivent porter obligatoirement des chaussures fermées, dessus, devant et derrière (sont interdits les savates, tongs..)

Les leggings, robes et jupes ne sont pas autorisées.

Le pantalon et le jeans sont interdits.

##### **1.2 Appréciation de la conformité de la tenue :**

Conformément à l'article 25 (c) section sportive du règlement Administratif et Sportif de la FFPJP, l'arbitre doit s'assurer que les joueurs ou joueuses ont une tenue correcte, conforme aux règles prescrites par la F.F.P.J.P.

En cas d'irrégularité, il doit informer le Jury du concours qui appréciera la conformité de la tenue et éventuellement disqualifiera l'équipe.

Dans l'application de la présente instruction, pour chaque compétition, la décision du jury est sans appel. En ce qui concerne les chaussures, par exception de la tenue, l'arbitre a compétence pour apprécier la conformité de celles-ci et le cas échéant, de procéder à la disqualification de l'équipe.

#### **2/ Publicités et couleurs :**

##### **2.1 Publicités autorisées sur les tenues**

Le nombre d'inscriptions comportant une marque ou un emblème commercial ou promotionnel, le nom ou le logo d'un partenaire ainsi que le sigle du fabricant du vêtement est défini dans les articles suivants ; ces inscriptions sont désignées sous le terme de « publicité ».

Sauf règlement particulier, il est possible de jouer sans aucune inscription.

Le port des tenues publicitaires est autorisé dans la mesure où elles respectent les lois et règlements nationaux en vigueur, notamment quant à l'interdiction des publicités pour le tabac et les alcools.

Les publicités peuvent être différentes d'un joueur, d'une joueuse, à l'autre mais positionnées à des emplacements identiques.

Ne doivent pas être considérées comme des publicités, la marque ou le logo du fabricant (équipementier), du club, Comité départemental, régional, des conseils départementaux et régionaux, de l'organisateur du concours ainsi que le nom et prénom des joueurs, des joueuses (*les surnoms sont interdits*)

##### **2.2 Couleurs et dessins :**

Les couleurs de l'habillement sont libres.

Pour les compétitions où le haut doit être homogène, la couleur et la conception (design) doivent être identiques.

S'ils sont de mêmes couleurs et de même conception, les joueurs, les joueuses peuvent indifféremment porter polo, pull ou veste.

## TABLEAUX ET VISUELS

Niveau de compétition	Tenue obligatoire			NATIONAUX	Jean	Pantalon	Vêtement troué, clouté, bariolé, déchiré, etc..	Bas sportif (short, bermuda, survêtement, etc..)	Chaussures ou chaussures de sport fermées
	Haut	Bas	Logo						
<b>CONCOURS</b>				<b>CONCOURS</b>					
Départementaux	<i>Tenue sportive</i>			Départementaux	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Régionaux	HOMOGÈNE			Régionaux					
Nationaux, événementiels	HOMOGÈNE			Nationaux, événementiels					
<b>CHAMPIONNATS ET COUPES</b>				<b>CHAMPIONNATS ET COUPES</b>					
<b>Départemental</b>				<b>Départemental</b>					
Qualificatifs au Championnat Départemental	CLUB HOMOGÈNE	HOMOGÈNE	CLUB	Qualificatifs au Championnat Départemental	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Championnat départemental				Championnat départemental					
Coupe de France départementale				Coupe de France départementale					
Championnat Départemental des Clubs				Championnat Départemental des Clubs					
<b>Régional</b>				<b>Régional</b>					
Championnat régional	CLUB ou DÉPARTEMENT HOMOGÈNE	HOMOGÈNE	DÉPARTEMENT et/ou CLUB	Championnat régional	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Championnat Régional des Clubs			CLUB	Championnat Régional des Clubs					
<b>France</b>				<b>France</b>					
Championnat de France	COMITÉ HOMOGÈNE	HOMOGÈNE	DÉPARTEMENT ou RÉGION	Championnat de France	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Coupe de France	CLUB HOMOGÈNE		CLUB	Coupe de France					
Championnat National des Clubs				Championnat National des Clubs					
Phase finale Championnat National des Clubs				Phase finale Championnat National des Clubs					

*NOTIONS DE HAUTS HOMOGENES*

Hauts de même couleurs et de même conception



**AUTORISÉ**

Manches de même couleur



**AUTORISÉ**

Haut de couleur différente



**INTERDIT**

Liseré différent



**INTERDIT**

Manches de couleurs différentes



**INTERDIT**

## NOTIONS DE BAS HOMOÇÈNES

Modèle et couleur identiques



AUTORISÉ

Modèle et couleur identiques



AUTORISÉ

Couleur différente



INTERDIT

Couleur différente



INTERDIT

# PARI TENUES

## NOTIONS DE BAS HOMOGENES

Position du logo du club ou du  
Comité identique sur les tenues



AUTORISÉ

LOGO manquant



INTERDIT

*TENUES INTERDITES*

Débardeurs, marcel, robes, chemisiers sans manche



**INTERDIT**

Shorts de bain, jupes, bermudas de ville...



**INTERDIT**

Vêtements troués, cloutés, bariolés...



**INTERDIT**

Chaussures ouvertes, espadrilles, chaussons



**INTERDIT**